



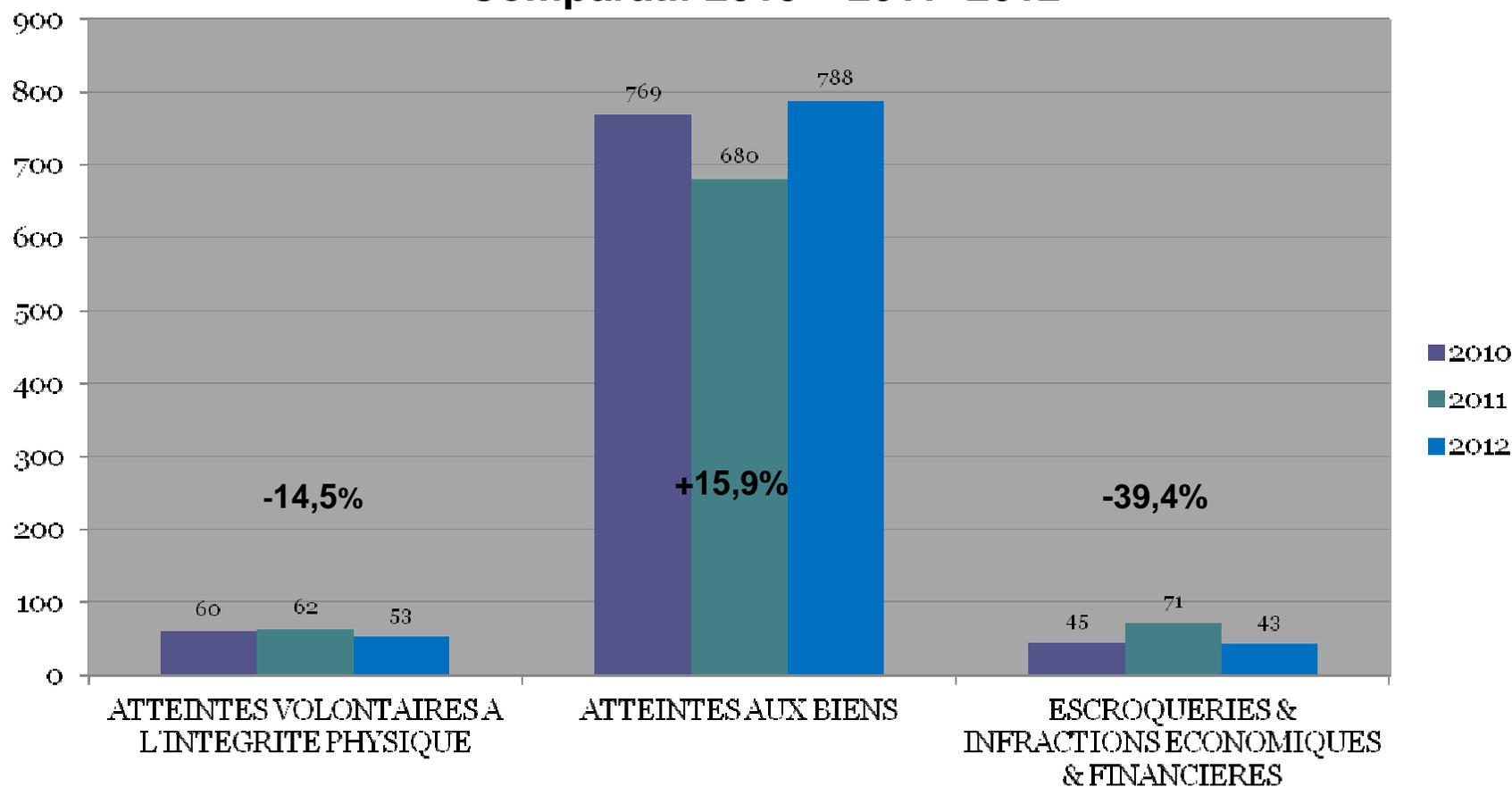
CLSPD - Meylan

Séance plénière du 19 février 2013

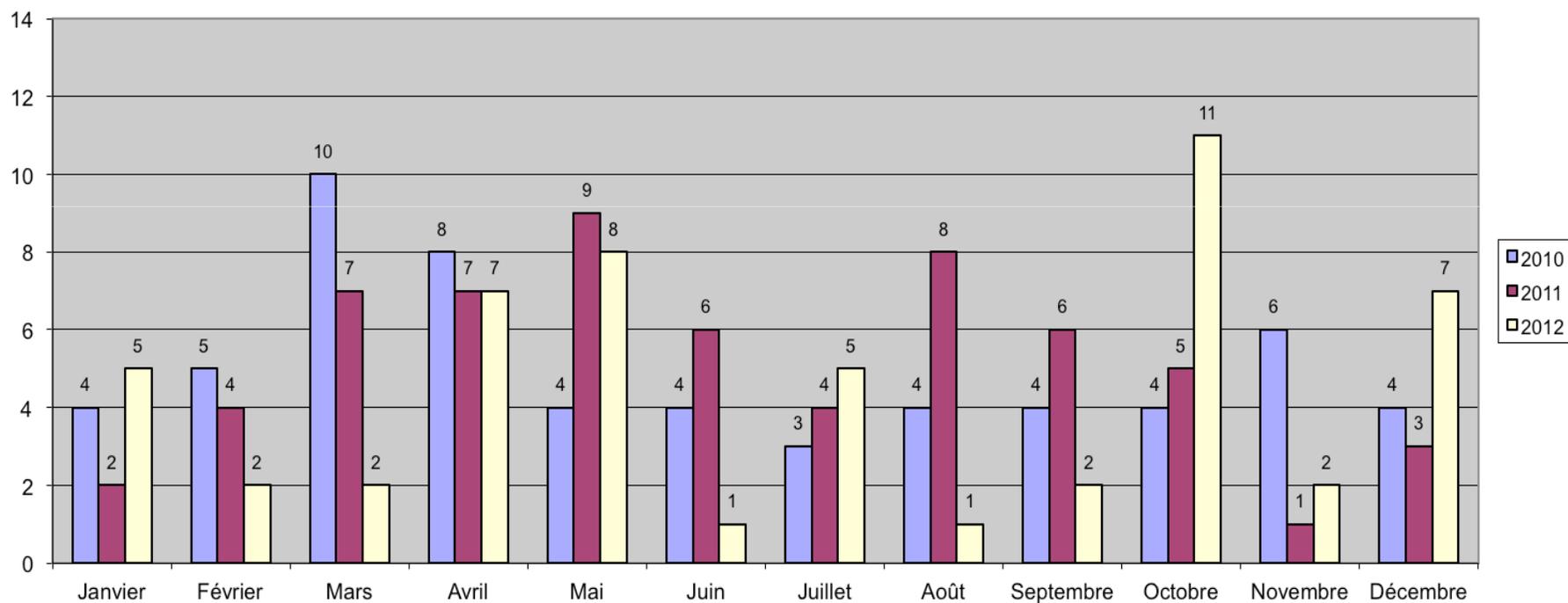
Ordre du jour

- Introduction de Mme le Maire et M. le Préfet
- Statistiques Gendarmerie
- Statistiques tableau des faits d'incivilités
- Projet de création d'un lieu d'écoute et de soutien aux familles pour les questions éducatives et parentales
- Tableau de bord des actions du CLSPD
- Présentation du dispositif « solidarité voisinage »

Comparatif 2010 – 2011 -2012

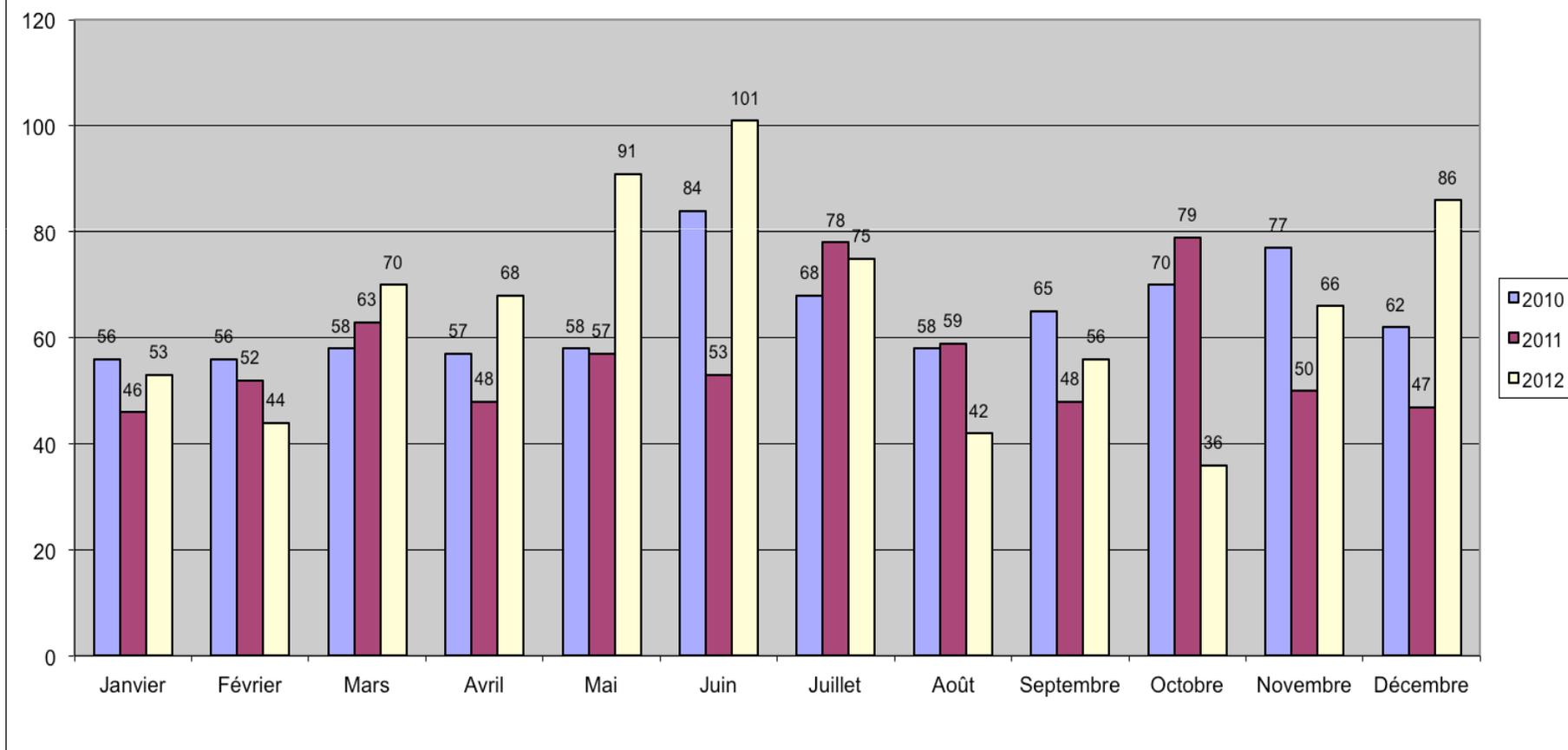


ATTEINTES VOLONTAIRES AUX PERSONNES
Comparatif année 2010 - 2011 - 2012



Statistiques des faits de délinquance

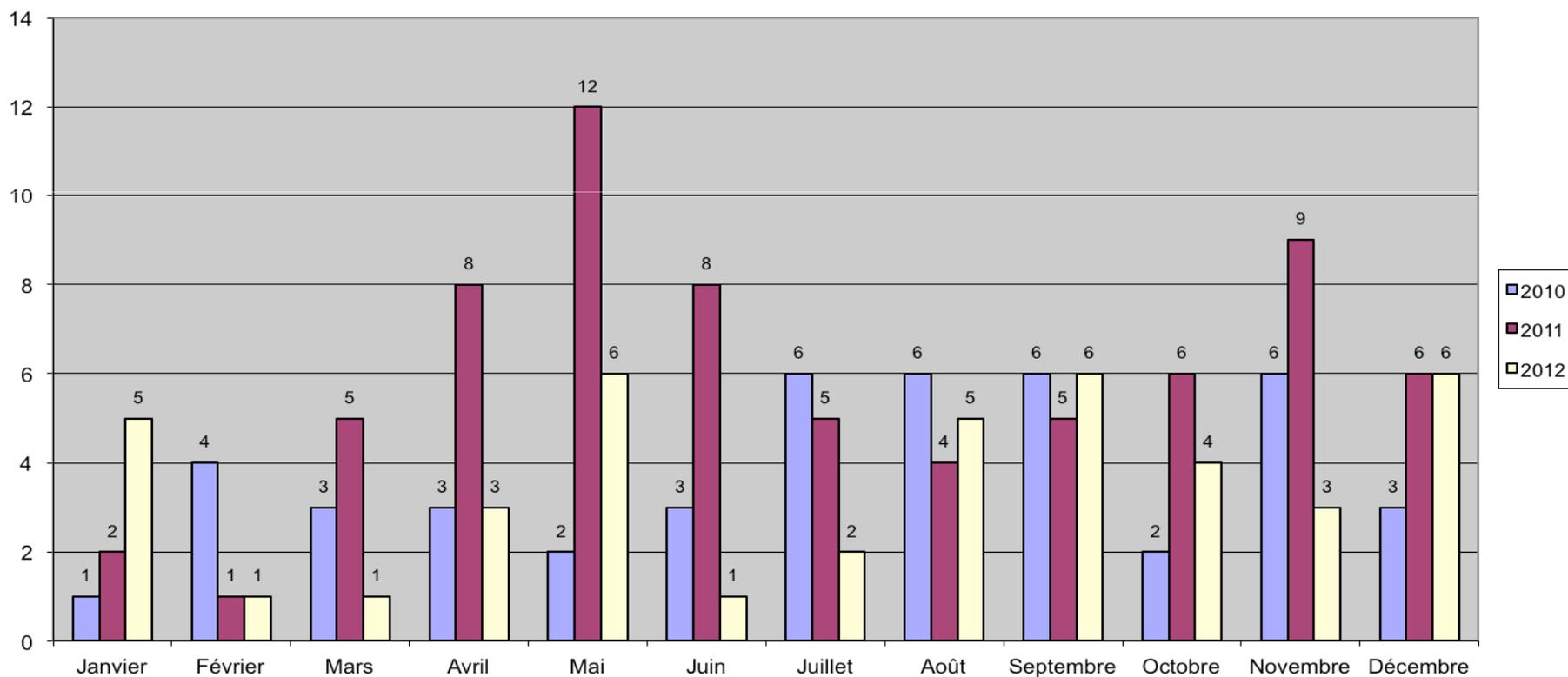
ATTEINTES VOLONTAIRE AUX BIENS
Comparatif années 2010 - 2011- 2012



Statistiques des faits de délinquance

ESCROQUERIES & INFRACTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Comparatif années 2010 - 2011 -2012

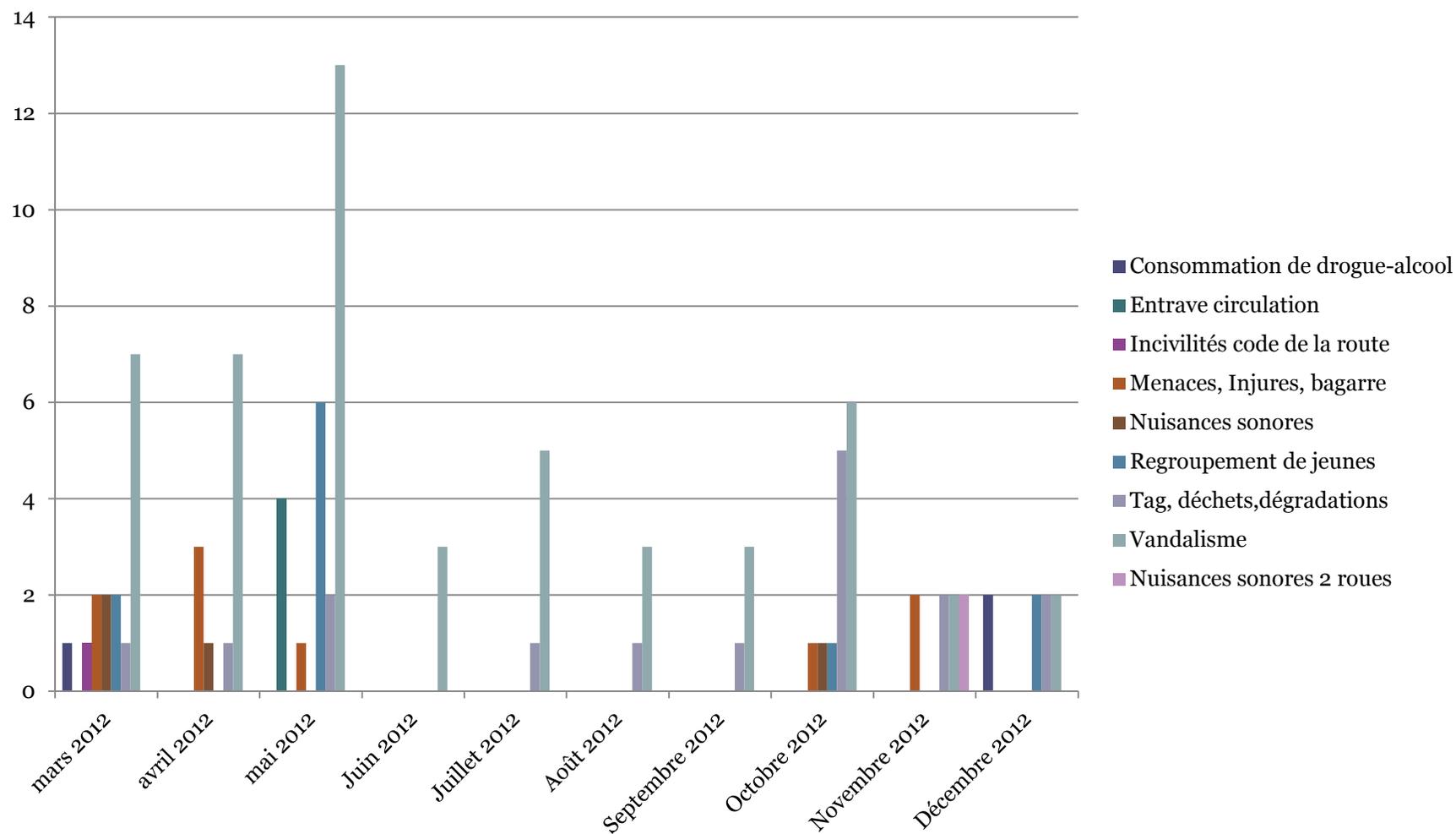




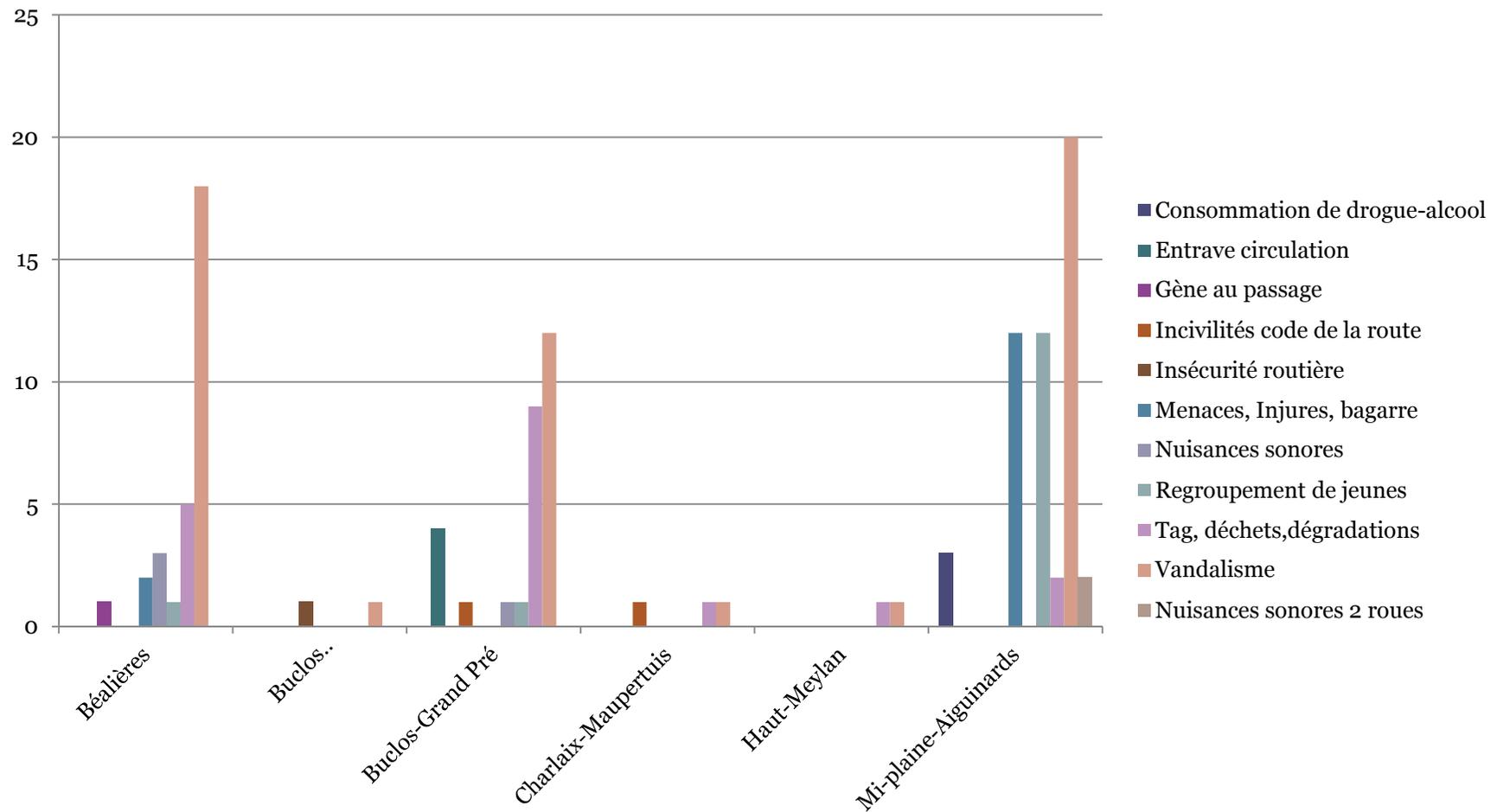
meylan

Une ambition
partagée

Statistique tableau communal des faits d'incivilités



Suivi du tableau communal des faits d'incivilités



Création d'un lieu d'écoute et soutien aux familles pour les questions éducatives et parentale

- **Constats**

- Des parents déstabilisés dans leurs fonctions parentales et isolés devant les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants, et parfois stigmatisés dans une responsabilité individuelle des comportements de leur adolescents
- Des problèmes pour les parents d'avouer et de parler de leurs difficultés
- Des difficultés d'orientation vers un lieu neutre favorisant l'écoute et la médiation. Les lieux existent mais sont localisés sur Grenoble.
- Des familles rencontrées par les acteurs éducatifs et sociaux en recherche d'information et de soutien
- Un réseau d'identification des familles existant

- **Public concerné**

- Toutes les familles susceptibles de rencontrer des incertitudes dans leur positionnement parental ou des difficultés avec leurs enfants, et plus particulièrement au moment de l'adolescence.

- **Objectifs**

- Offrir aux familles un espace ressource ,de réflexion, d'information et de soutien sur les questions éducatives et parentales.
- Permettre une orientation vers les structures adaptées si nécessaire.

Création d'un lieu d'écoute et soutien aux familles pour les questions éducatives et parentale

- **Projet de fonctionnement :**

- Structurer le réseau et les relais par une supervision des différents acteurs impliqués dans le repérage
 - Des accueils individuels par un ou des professionnels : psychologue, conseillère familiale, travailleurs sociaux ou équipes pluridisciplinaires
 - Des groupes de parole
 - Des soirées débats et des conférences
 - Une permanences d'accueil téléphonique et physique
 - Un lieu bien identifié et accessible
- La condition nécessaire pour de cette structure : nomination d'une personne référente et formée pour assurer les accueils , les groupes de parole et la gestion administrative.
 - Temps de travail estimé : 0.3 ETP

Une réflexion est engagée pour articuler et mutualiser le fonctionnement avec le lieu d'accueil « la Parent 'aise » qui répond aujourd'hui à des nombreuses questions des parents d'enfants allant de la naissance à l'adolescence.

- Inscription de l'action dans le prochain Projet Educatif Territorial et dans le nouveau Contrat Enfance Jeunesse de la CAF.
- Partenaires associés à la réflexion et au fonctionnement : Les collèges, Ecoles primaires, Lycée Union de quartier, le Douze, l'APASE, Service Petite Enfance, CCAS de Meylan Fédération Parents d'élèves,
- Partenaires à associer : Conseil général, CAF, FIPD,

Budget prévisionnel : 5000 euros hors frais de structure et personnel

Tableau de bord des actions

- Dispositif tranquillité Vacances
- Stand Sécurité, prévention des cambriolages
- Vignette d'information pour les véhicules mal stationnés
- Accompagnement des travaux d'intérêt général et des mesures de réparation pénale des mineurs
- Aide et accueil aux victimes
- Actions en milieux scolaires
- Rappel à l'ordre
- Chantier insertion jeune APASE
- Dispositif de Médiation
- Participation au groupe de travail thématique du CISPD

Tableau de bord des actions

- Dispositif Tranquillité Vacances

- Mise en place du dispositif lors de chaque période de vacances scolaires

- Stand Sécurité-Prévention

Il se tiendra le 25 mai 2013 sur le marché des Aiguinards

Contenus :

- Prévention des cambriolages
- Sensibilisation et informations sur les dangers d'internet
- Sécurité routière

Tableau de bord des actions

- Vignette d'information pour les véhicules mal stationnés

Information sur le respect de la réglementation aux véhicules stationnés sur les zones bleues et sur les espaces réservés




AVERTISSEMENT

Votre véhicule est actuellement en infraction aux règles du stationnement. Nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur cet espace.

Pour l'instant, la police municipale vous adresse un simple avertissement.
Cette infraction est passible d'une amende forfaitaire à 17 euros.

La police municipale



www.meylan.fr




AVERTISSEMENT

Votre véhicule est actuellement en infraction aux règles du stationnement. Nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur cet espace.

Pour l'instant, la police municipale vous adresse un simple avertissement.
Un disque est disponible gratuitement auprès de l'accueil de la mairie.
Cette infraction est passible d'une amende forfaitaire à 17 euros.

La police municipale



www.meylan.fr

Tableau de bord des actions

- Accompagnement des travaux d'intérêt général et des mesures de réparation pénale des mineurs

- 4 personnes en TIG
- 2 jeunes en Mesure de réparation

Services municipaux concernés : Centre technique, RPA, Pole Moyens généraux, Crèches, Bibliothèques

- Rencontre avec le SPIP et AREPI et les services municipaux pour une présentation des mesures et des modalités pratiques d'accueil

- Aide et accueil aux victimes - Coût : 2500 euros -

Dispositif mené en partenariat avec la gendarmerie sur l'orientation des victimes d'acte de délinquance.

287 personnes accueillies :

- 134 dans les permanences mairie,
- 153 aux permanences Aiv , gendarmerie, police et tribunal

Tableau de bord des actions

- Actions en milieux scolaires

- **Prévention des conduites à risques** - coût : 7200 euros -

- Spectacle de théâtre forum sur le thème du respect et des violences verbales avec l'association Effet-Act pour les classes de 5^{ème}

- Exposition « moi, jeune citoyen » de l' Association AIV sur le thème du vivre ensemble et des règles de vie collective pour les classes de 6^{ème}

- Ateliers « vivre ensemble et les incivilités » animé par l'Apase et le Pôle Prévention Médiation pour les classes de 3^{ème}

- Prévention alcool pour les classes de seconde

- Spectacle de théâtre forum sur le thème de l'alcool et de ses conséquences avec l'association Effet-Act

- Ateliers -débats sur les usages et comportements liés à l'alcool, animé par l'Apase et le Pôle Prévention-Médiation

- Rencontre avec un infirmier addictologue de l'unité de soins hospitaliers Georg Grodeck

Tableau de bord des actions

➤ Sécurité routière - Coût : 1000 euros -

- Animation et sensibilisation à l'utilisation du Vélo par l'Association « VivraVélo »

➤ Dispositif d'accueil et de suivi des jeunes exclus temporairement des collèges

- Un jeune accueilli de façon expérimentale dans le cadre d'une mesure de responsabilisation.
- 3 jeunes accompagnés
- Suivi des jeunes par l'Apase

➤ Mesures de responsabilisation

La commune a signé avec les collèges Les buclos et Lionel Terray une convention de partenariat relative l'article r 511-13 du code de l'éducation pour la mise en place des mesures de responsabilisation.

A cette occasion, une cellule de suivi composé du CPE, de l'Apase et du Pôle prévention médiation se réunit une fois par mois pour faire le point sur les élèves en difficulté.

Tableau de bord des actions

- Rappel à l'ordre

10 personnes reçues en Mairie par l'élue chargée de la prévention, un policier municipal et le responsable du Pôle Prévention-Médiation

- 9 jeunes et leurs parents
- 1 adultes

Natures des faits

- Dégradation de biens publics : 2
- Insultes et outrages : 3
- Trouble à l'ordre public : 1
- Exclusion scolaire : 1
- Incivilités : 2
- Absentéisme scolaire : 1

- Chantier Insertion jeunes APASE

- Coût : 3800 euros dont 1000 euros FIPD -

- Maison de la musique
 - 10 concerts
 - 9 jeunes

- Maison des Ombrages
 - 2 jeunes

En 2013, le dispositif est étendu à la Résidence des Personnes Agées de Meylan

Tableau de bord des actions

• Dispositifs de Médiation

- **Médiation sociale de proximité** - coût : 2500 euros dont 650 euros Métro -
 - 16 dossiers depuis le 1^e janvier 2012,
 - Médiations conclues : 5 soit 31,25 %
 - Médiations orientées : 2 soit 12,5 %
 - Médiations non abouties : 8 soit 50%

 - On observe une évolution des demandes. D'une façon générale, il est constaté une dégradation des relations entre les personnes et la nature des affaires relève de plus en plus de difficultés d'ordre psychologique. (5 des affaires non abouties). Cette évolution entraine une complexité dans la résolution des affaires. Le CCAS et les bailleurs sociaux sont de plus en plus sollicités.

- **Médiation scolaire** - 3000 euros dont 1110 euros Métro -
 - Prolongement du dispositif au collège des Buclos et à l'école primaire des Béalières
 - Dispositif intégré dans le projet d'école (Béalières) et le projet d'établissement (Buclos)

- **Médiation de nuit** - 29520 dont 8000 euros FIPD -
 - Renouvellement du dispositif pour l'été 2013
 - Adaptation des horaires : de 18h à 1h du matin du 25 juin au 7 septembre

Tableau de bord des actions

Participation aux groupes de travail thématiques du CISPD

- Observatoire d'agglomération
 - Identifier les objectifs
 - définir des critères d'observation pour une lecture globale
- Gestion des espaces ouvert (Hall d'immeuble , coursives et passage, cours d'école, ..)
 - Engager la réflexion sur les domaines de compétence et d'intervention public ou privée dans l'analyse et la résolution des phénomènes
 - Mise en place information-formation pour les acteurs concernés : médiateurs, bailleurs, gardiens d'immeuble.....
- Soutien aux permanences d'Aide aux victimes

Présentation du dispositif vigilance citoyenne « solidarité voisinage »

Cadre Légal

- Article L.2211-3 du code général des collectivités territoriales qui stipule que le maire est informé sans délai par les responsables locaux de la gendarmerie des infractions causant un trouble à l'ordre public sur le territoire de sa commune.
- Loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance.
- Note du ministre de l'intérieur en date du 22 juin 2011 relative au dispositif de participation citoyenne.

Réflexion sur la mise en place du dispositif

- Un dispositif volontairement limité à 3 quartiers de la commune
- Des quartiers aux caractéristiques différentes :
 - Plaine Fleurie
 - Haut Meylan
 - Immeubles « la praly »
- Des quartiers impactés par une délinquance d'appropriation
- Des quartiers où certains habitants souhaitent s'investir.



Signature de la convention « solidarité voisinage »



meylan

Une ambition
partagée

Merci pour votre attention

Conclusion